



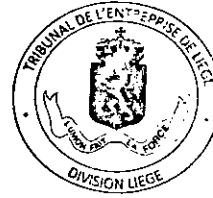
Vol. 121

Mod DOC 19.01

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



26096202



17 JUL. 2026

Greffe

N° d'entreprise : 0463 450 657

Nom

(en entier) : C.L.Procar

(en abrégé) :

Forme légale : sa

Adresse complète du siège : Rue de Horion 5 à 4460 Grâce-Hollogne

Objet de l'acte : Transfert de l'adresse du siège social

C.L. PROCAR société anonyme

Rue de Horion n°5 à 4460 Grâce-Hollogne

Numéro d'entreprise : 0463.450.657

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 10 mai 2026

Sont présents :

Madame Lambrichts Christelle et Monsieur Absil Ludovic représentant au moins la moitié du capital

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Absil Ludovic et Madame Lambrichts assure la fonction de secrétaire.

L'assemblée est valablement constituée pour délibérer sur le point mis à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Transfert de l'adresse du siège social
- Divers

Délibérations :

Il est proposé de transférer ce jour l'adresse du siège social Sur les Oupires 8 à 4170 Comblain-au-Pont

Il n'y a pas de divers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, après lecture et approbation du présent procès verbal.

ABSIL LUDOVIC
PRESIDENT

LAMBRICHTS CHRISTELLE
SECRETAIRE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).